

## Demande de désignation d'un commissaire enquêteur

Je soussigné, Monsieur LEPORT Louis, Maire de Saint-Marcen, demande à M. Le Président du Tribunal Administratif de Rennes, la désignation d'un commissaire enquêteur pour encadrer une enquête publique concernant le projet suivant :

### **Révision du zonage d'assainissement collectif des eaux usées sur l'axe Grand Gerault (Commune de Saint-Marcen) – Gérault et Pont Petit (Commune de Saint-Broladre)**

Cette procédure intervient dans un secteur comportant 27 habitations, assainies sur le principe de l'assainissement non collectif, dont l'état génère des soucis sur la gestion de l'assainissement communal. Cette révision permettrait donc d'apporter une solution technique à la gestion des eaux usées des 3 hameaux et de mettre en cohérence ce zonage avec les PLU communaux.

Sont joints à ce dossier :

- L'étude sur la révision du zonage d'assainissement des communes de Saint-Broladre et Saint-Marcen par l'entreprise EF Etudes, demandée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal ;
- La délibération du Syndicat des Eaux de Landal sur la révision du zonage d'assainissement de Saint-Broladre et Saint-Marcen ;
- La carte du zonage de l'assainissement de Saint-Broladre ;
- La carte du zonage de l'assainissement de Saint-Marcen ;
- La délibération prise par le conseil municipal de Saint-Broladre ;
- La délibération prise par le conseil municipal de Saint-Marcen.

Fait pour valoir ce que de droit,

A Saint Marcen, le 20 février 2024

**Le Maire**

**M. LEPORT Louis**

